

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD237 Cours à option 2			
Ancien Code	ECAD2B37AD237	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOAD2370		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Claire-Hélène MOREAU (moreauch@helha.be) Sophie CRESPIEN (crespins@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le choix de l'orientation 'Langues et Gestion' dans la formation de Bachelier en Assistant de Direction. Les étudiants ayant choisi l'orientation 'Langues' auront à côté du néerlandais et de l'anglais, une troisième langue étrangère à savoir 'l'allemand ou l'espagnol'. Les étudiants ayant choisi l'orientation 'Gestion' auront le cours de 'Logistique et Marketing'.

Cette UE est un prérequis à l'UE AD340 Cours à option 3.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
 - 3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit
 - 3.5 Respecter les codes liés à la culture, aux activités et aux stratégies des milieux professionnels
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Identifier les structures, la culture, la stratégie et les priorités de l'organisation
 - 4.2 Appliquer les façons de procéder au secteur d'activité

Acquis d'apprentissage visés

Pour l'option 'Langues' :

À l'issue de ce module, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et professionnelle), oralement et/ou par écrit, l'étudiant(e) sera de manière rigoureuse capable de (d'):

- lire avec fluidité n'importe quel document,
- traduire avec précision des mots et/ou des expressions et/ou des phrases simples et/ou complexes,
- poser correctement des questions simples et/ou complexes,
- répondre aux questions posées de manière détaillée,
- s'exprimer de façon simple, claire et logique et structurée,
- résumer des textes longs et complexes de manière cohérente,
- inventer et/ou de jouer de manière naturelle de longs dialogues et/ou saynètes avec spontanéité et aisance,

- utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues : niveau élémentaire A2 et/ou indépendant B1 et/ou B2) dans des exercices et lors de tout acte de communication langagière,
- préparer et de présenter oralement des exposés avec ou sans support ppt ou autres.

Pour l'option 'Gestion':

À l'issue du cours, l'étudiant devra être capable de

- définir, utiliser et expliquer le vocabulaire, les concepts et les théories relatives à la gestion du développement de produit,
- mettre en œuvre l'ensemble des techniques de développement de produit dans le cadre de la création fictive d'un nouveau produit.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : ECAD1B33AD133

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAD2B37AD237A Logistique et marketing 60 h / 5 C

ECAD2B37AD237B Langue des affaires espagnol 60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD2B37AD237A Logistique et marketing 50

ECAD2B37AD237B Langue des affaires espagnol 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'évaluation (par exemple un travail ou une interrogation) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Utilisation de l'IA

Sauf mention explicite de la part de l'enseignant, toute utilisation de l'intelligence artificielle est rigoureusement proscrite dans les activités requises au sein de cette UE. Dans tous les cas, il est interdit de présenter des contenus générés par l'IA (textes, images, codes, musiques, etc.) comme étant de sa propre création. L'enseignant peut demander aux étudiant·e·s des explications sur la genèse de certaines sections des travaux, d'initier des vérifications supplémentaires ou d'organiser des examens oraux.

La procédure pour faute grave ou fraude prévue aux articles 109 et suivants du RGE s'appliqueront aux étudiant·e·s qui ont recours à des systèmes d'IA génératives d'une manière non conforme aux utilisations prévues dans cette

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Logistique et marketing			
Ancien Code	3_ECAD2B37AD237A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOAD2371		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire-Hélène MOREAU (moreauch@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le choix de l'allemand ou de l'espagnol ou de logistique et marketing dans l'unité d'enseignement 24 'langues et gestion 2'.

Elle fera suite aux cours de Logistique et Marketing du bloc 1.

Le cours sera scindé en deux parties:

Une première partie consistera en un projet de développement d'une stratégie marketing par rapport à un produit fictif.

Une deuxième partie consistera en un cours théorie sur la logistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

La première partie du cours permet à l'étudiant de mettre en pratique les théories marketing vues dans le cadre du cours de bloc 1.

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- définir, utiliser et expliquer le vocabulaire, les concepts et les théories relatives à la gestion marketing.
- mettre en oeuvre l'ensemble des techniques de marketing dans le cadre du développement et de la commercialisation d'un nouveau produit.

La seconde partie du cours offre une introduction à la gestion de la production et à la logistique.

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

Face à des exemples d'entreprises, définir, identifier, analyser et expliquer les stratégies de gestion de la production mises en place.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie 1: Créativité, innovation. Développement de produit. Analyse du marché

Partie 2: Processus de production et inclut entre autre la sélection d'un processus de production, la définition, la planification et le contrôle de la chaîne de production, la gestion des stocks.

Démarches d'apprentissage

Partie 1: Les étudiants seront amenés à créer et à développer, par groupe, l'ensemble de la stratégie marketing et la stratégie de commercialisation d'un nouveau produit.

Partie 2: Cours essentiellement magistral mais où une démarche participative et de questionnement est attendue.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi du projet tout au long du premier quadrimestre
Séances questions - réponses.
Exemples de questions potentielles

Sources et références

Chase, R. B. , Jacobs, F.R., Aquilan, N.J. (2006), Operations Management for Competitive Advantage with Global Cases (11th éd.) McGraw-Hill International Edition

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
Documents sur Connected
Syllabus à compléter.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1 et début du Q2 :

Pour la première partie du cours portant sur le projet de groupe (et comptant pour 50 % de la note globale du cours):

Projet marketing (évaluation continue: 20 % de la note - présentation orale et supports de présentation: 30 % de la note - rapport final: 50 % de la note)

Attention : le caractère collectif du travail revêt une importance particulière. En cas d'absence non justifiée ou de manque de travail dans son groupe, l'étudiant sera sanctionné par un premier avertissement. En cas de second avertissement, l'étudiant sera exclu de son groupe et devra effectuer un autre travail à lui seul, il aura également une pénalité de 10%.

Au Q2:

Pour la seconde partie du cours portant sur la partie logistique (et comptant pour les 50% restants de la note globale du cours): Examen écrit lors de la session de juin.

Pour le Q3:

En cas d'échec, l'étudiant devra représenter seul un nouveau projet marketing portant sur un nouveau produit. Ce travail écrit sera à remettre le jour de l'examen écrit et comptera pour 50 % de la note du Q3. Les 50 % restant seront obtenus lors de l'examen écrit de la session d'août/septembre portant sur la partie logistique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	20	Prj	30	Prj	50
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	50

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.
Référence au RGE

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Langue des affaires espagnol			
Ancien Code	3_ECAD2B37AD237B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOAD2372		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie CRESPI (crespins@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Nous enseignerons l'espagnol de la vie quotidienne tout en intégrant le vocabulaire du monde des affaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et/ou professionnelle), oralement et/ou par écrit, l'étudiant sera de manière rigoureuse, capable de (d'):

lire avec fluidité n'importe quel document,
traduire avec précision des mots et/ou des expressions et/ou des phrases simples,
poser correctement des questions simples et/ou complexes,
répondre aux questions posées,
s'exprimer de façon simple, claire et logique,
résumer des textes longs de manière cohérente,
inventer et/ou jouer de manière naturelle de longs dialogues et/ou saynètes,
préparer et présenter oralement des exposés avec ou sans support ppt ou autres,
utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues: niveau élémentaire A1 et/ou A2 et/ou B1) dans des exercices et lors de tout acte de communication langagière.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les différentes activités proposées au cours seront axées sur la communication en intégrant les 4 compétences langagières : lire – écouter - parler - écrire, parallèlement, des exercices et de la théorie complémentaires sont intégrés (voir syllabus) pour travailler la grammaire et le vocabulaire.

Les thèmes abordés seront liés à la vie courante et à la vie professionnelle.

Démarches d'apprentissage

Démarches principales:

Compréhension à la lecture, compréhension à l'audition, expression écrite et expression orale.

Autres démarches:

Approche déductive
Approche par simulation
Exercices de drills (écrits et oraux)
Jeux de rôles
Travaux de groupes
Travail en autonomie
Emploi de nouvelles technologies (dictionnaires et tableaux de conjugaisons en ligne)

Dispositifs d'aide à la réussite

Interrogations et travaux au cours de l'année,
Interrogation de synthèse obligatoire et non dispensatoire en janvier,
Mise à disposition d'un récapitulatif de la matière à étudier et des objectifs,
Séance de questions/réponses avant le blocus.

Sources et références

Socios1- Curso de español orientado al mundo del trabajo-libro del alumno- Marisa González, Felipe Martín, Conchi Rodrigo, Elena Verdía-Difusión. Socios 1-Curso de español orientado al mundo del trabajo- Cuaderno de ejercicios- Jaime Corpas, Lola Martínez-Difusión- Español 2000- nivel elemental-Nieves García fernández, Jesús Sánchez Lobato-SGEL-Ele -Curso de español para extranjeros-libro del alumno-Virgilio Borobio-Ediciones SM-Vocabulaire espagnol par les exercices-Nathalie Benquet-Thoa, Claire Bourdette-Bordas.

Vía rápida-Curso intensivo de español-Libro del alumno- María Cecilia Ainciburu-Virtudes González Rodríguez-Alejandra Navas Méndez-Elisabeth Tayefeh-Graciela Vásquez- marzo 2017--difusión

Vía rápida-curso intensivo de español - cuaderno de ejercicios- María Cecilia Ainciburu- Elisabeth Tayefeh- Graciela Vázques.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Laissés à l'appréciation et au choix des enseignants.

Notes de cours
Sites internet
Syllabus
Dictionnaires
CDs, DVDs

4. Modalités d'évaluation

Principe

Différentes notes interviennent dans l'évaluation de juin.

Evaluation journalière: (interrogations, interrogation de janvier obligatoire et non dispensatoire , travaux) : 30 %
Examen écrit : 40 %
Examen oral : 30 %

La cote de l'évaluation journalière n'est pas reportée au Q3. Seules les notes de l'examen écrit et de l'examen oral entrent dans l'évaluation finale au Q3.

Examen écrit : 70 %
Examen oral : 30 %

Remarque : Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec en ce qui concerne les langues étrangères.

Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	15	Int	15		
Période d'évaluation			Exm	70	Exm	100

Int = Interrogation(s), Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

La cote de l'évaluation journalière n'est pas reportée au Q3. Seules les notes de l'examen écrit et de l'examen oral entrent dans l'évaluation finale au Q3.

En cas de non présentation d'une des parties de l'examen (examen oral ou examen écrit) la note finale obtenue sera un PP

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).